



Gérer - PROGRAMME

LA LOCATION MEUBLEE A TITRE DE RESIDENCE PRINCIPALE - VOLET JURIDIQUE

Code : PR9112190296

Modalités

Durée :

2.50 heures soit 1.00 jour(s).

Intervenant :

Edouard CHAUVET, Formateur concepteur- animateur, diplômé d'expertise comptable et de l'AUREP

Profils des apprenants :

- Toutes personnes louant ou désirant louer un bien, adhérents ou pas au CGA MP

Prérequis :

- Aucun
- Niveau : fondamentaux

Effectif :

- Minimal : 5
- Maximal : 10

Lieu :

A distance

Tarifs :

- Adhérent : 60.00 HT - 72.00 TTC
- Non Adhérent : 80.00 HT - 96.00 TTC

CGA MP | 13 avenue Jean GONORD TOULOUSE 31500 | Numéro SIRET : 30917299700046 |
Numéro de déclaration d'activité : 73310168031 (auprès du préfet de région de : Toulouse)
Cet enregistrement ne vaut pas l'agrément de l'État.



MAJ 14 janvier 2026



Gérer - PROGRAMME

LA LOCATION MEUBLEE A TITRE DE RESIDENCE PRINCIPALE - VOLET JURIDIQUE

Description du programme

Vous êtes propriétaire d'un bien immobilier que vous louez ou souhaitez louer « meublé à titre de résidence principale du locataire » ; Faites un point sur le volet juridique de la location meublée à titre de résidence principale du locataire. La loi ALUR du 24 mars 2014 et de nombreux décrets et arrêtés ont créé un véritable statut juridique de la location meublée à titre de résidence principale du locataire.

Objectifs pédagogiques

- Connaître les 11 éléments obligatoires pour louer un bien meublé
- Savoir faire le choix du mode de détention en fonction de sa situation
- Connaître les documents à demander au locataire
- Connaître le contenu d'un bail de location meublée
- Comprendre la différence entre la location nue et meublée, à titre de résidence principale

Contenu de la formation

CGA MP | 13 avenue Jean GONORD TOULOUSE 31500 | Numéro SIRET : 30917299700046 |
Numéro de déclaration d'activité : 73310168031 (auprès du préfet de région de : Toulouse)
Cet enregistrement ne vaut pas l'agrément de l'État.



MAJ 14 janvier 2026



Gérer - PROGRAMME

LA LOCATION MEUBLEE A TITRE DE RESIDENCE PRINCIPALE - VOLET JURIDIQUE

- Définition et caractéristiques du logement en location meublée. Un logement décent (surface minimale), en bon état et meublé (les 11 éléments de mobilier obligatoires depuis le 1er septembre 2015).
- Conséquences du mode de détention (en direct ou au travers d'une société, en communauté ou en indivision, en démembrement) ; la déclaration de début d'activité.
- Documents dossier candidat : liste des documents autorisés pouvant être demandés au candidat à la location et ou à sa caution et ceux interdits depuis le 8 novembre 2015.
- Le bail signé depuis le 1er août 2015 (modèle de bail type du décret du 29 mai 2015 et notice d'information de l'arrêté du 29 mai 2015, documents obligatoires annexés au bail) : durée du bail, reconduction tacite, renouvellement, fixation du loyer, révision et éventuel encadrement et plafonnement (loi ELAN), charges récupérables, cautionnement, dépôt de garantie, travaux à la charge du bailleur et du locataire, sous-location, congé du bailleur et du locataire, répartition bailleur/locataire des frais d'agence.
- Tableau de synthèse comparatif location nue / location meublée à titre de résidence principale.
- Passage d'une location nue à meublée : les points à vérifier et procédure à respecter.

Organisation de la formation

Moyens pédagogiques et techniques:

- Mise à disposition en ligne de documents supports à la suite de la formation.

Dispositif de suivi de l'exécution de l'évaluation des résultats de la formation:

- L'évaluation est réalisée tout au long de la formation à travers des cas pratiques personnalisés. Le stagiaire évalue sa progression à l'issue de la formation, confirmée par l'intervenant.
- Quiz en salle en début et fin de formation

Qualité et indicateurs de résultats :

Evaluation de la satisfaction des stagiaires - Evaluation en formation par le formateur.

Accessibilité :

CGA MP | 13 avenue Jean GONORD TOULOUSE 31500 | Numéro SIRET : 30917299700046 |
Numéro de déclaration d'activité : 73310168031 (auprès du préfet de région de : Toulouse)
Cet enregistrement ne vaut pas l'agrément de l'État.



MAJ 14 janvier 2026



Gérer - PROGRAMME

LA LOCATION MEUBLEE A TITRE DE RESIDENCE PRINCIPALE - VOLET JURIDIQUE

Vous êtes en situation particulière ? Contactez le service formation pour répondre aux besoins spécifiques liés à votre handicap à s.douhet@cgamp.asso.fr

Financement :

Prise en charge par votre FAF ou OPCO possible selon critères d'éligibilités. Plus de renseignements contactez Sophie DOUHET à s.douhet@cgamp.asso.fr

Conditions d'inscription :

Inscriptions au plus tard, 1 semaine avant le début de la formation.

Si demande de prise en charge, inscriptions 30 jours avant le début de la formation.

Contact :

Sophie DOUHET - Responsable Service Formation du CGA MP

s.douhet@cgamp.asso.fr

05 62 16 73 54

06 12 25 12 78

CGA MP | 13 avenue Jean GONORD TOULOUSE 31500 | Numéro SIRET : 30917299700046 |
Numéro de déclaration d'activité : 73310168031 (auprès du préfet de région de : Toulouse)
Cet enregistrement ne vaut pas l'agrément de l'État.



MAJ 14 janvier 2026